

ROLAND DUMAS

Plaidoyer pour
Roger
Gilbert-Lecomte

AVEC LA COLLABORATION DE
CHRISTINE PIOT

suivi de

Le Cristal dans l'Éclair

PAR SERGE SAUTREAU

nrf

GALLIMARD

© *Éditions Gallimard, 1985.*

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement :

à M^{me} Pierre Minet, ainsi qu'à M^{mes} et MM. Raymond Abellio, Guy Benoît, Jean Cassou, François Chapon, Jacques Chautemps, Antoine Coron, Jean Favier, Artür Harfaux, Serge Klarsfeld, Marianne Lams, Jean-Marie Le Sidaner, Bernard Noël, Geneviève Picon, José Pierre, Christine Piot, Jean Puyaubert, Bruno Roy, Serge Sautreau, Françoise Selz, Paule Thévenin.

Chacun, à titres divers, a contribué à l'élaboration de cet ouvrage, renouant les liens anciens de la poésie et du droit.

R. D.

*À Delphine,
David
et Damien.*

PRÉAMBULE

Le 14 novembre 1968, au Tribunal de Grande Instance de Reims, M^e Roland Dumas, avocat au Barreau de Paris, réclamait le droit de publier la Correspondance de Roger Gilbert-Lecomte. Il plaidait au nom du ministre des Affaires culturelles, André Malraux, de l'Association des Amis de Roger Gilbert-Lecomte et de Pierre Minet. La salle était presque vide, malgré les échos du journal local sur une affaire plusieurs fois ajournée. Par hasard, dans l'auditoire, une petite fille devait entendre la lecture de deux lettres incriminées de « pornographie » par une vieille gouvernante de province.

En 1968, Roger Gilbert-Lecomte était un poète confidentiel, menacé d'oubli. Seuls quelques fervents admirateurs, écrivains ou poètes, continuaient à lutter pour faire entendre sa voix. L'issue heureuse de ce procès aura pour conséquence de permettre la publication, au cours des années 70, non seulement de sa Correspondance, mais aussi de ses Œuvres complètes, poèmes et proses.

Le procès connut un certain retentissement dans les annales du droit. L'édition 1980 du Précis Dalloz sur la « Propriété littéraire et artistique » consacre une page (231) à cette affaire, l'explique et la commente. En 1983, le « Colloque sur les Correspondances inédites », organisé par l'Université Paris III, est revenu à plusieurs reprises sur ce qui constitue un « précédent ». Malgré un jugement ambigu – qui déboutait Pierre Minet et l'« Association »,

mais recevait le ministre en sa demande – une brèche était ouverte dans le rempart de la jurisprudence habituelle. Cette fois, les intérêts de l'esprit et du patrimoine littéraire national avaient prévalu sur un pouvoir particulier : celui de M^{me} Urbain, qui, en tant que légataire universelle du père du poète, se croyait toute-puissante.

Les tergiversations du jugement trahissaient l'embarras du Tribunal, en pareil cas. Ayant obtenu, grâce à André Malraux, gain de cause sur le fond, c'est-à-dire la liberté de publier, Pierre Minet et l'« Association » se montrèrent satisfaits du résultat obtenu, sans aller jusqu'à faire appel. Ce dénouement inattendu fit date. Désormais, qu'il s'agisse des Écrits de Laure ou de Montherlant, aucun procès littéraire ne peut se dérouler sans qu'il soit fait référence au « procès Gilbert-Lecomte ».

Pour tirer au clair ce point d'histoire, Roland Dumas tenait à publier ce « Plaidoyer pour Roger Gilbert-Lecomte ». L'occasion se présentait de mettre en valeur la dimension littéraire de son sujet : son exposé est riche en témoignages et documents inédits.

La gageure était de resituer en 1984 un discours élaboré en 1968. Il aurait été réducteur et hypocrite, sous prétexte de vouloir s'en tenir à la seule « vérité historique », d'ignorer le temps écoulé. Les informations postérieures au procès apparaissent donc en notes, ou en marge de la plaidoirie.

La distance par rapport aux événements autorise une réflexion actuelle sur la situation du poète dans son époque. Implicitement, le motif juridique devient pour Roland Dumas un moyen de parler de Gilbert-Lecomte et, à travers lui, de ce qui lui tient à cœur. Tel se présente le récit d'une « étrange rencontre », par-delà le temps, entre le poète et l'avocat : une histoire à lire et à entendre.

C. P.

D'UNE ÉTRANGE RENCONTRE

Dans son *Journal*¹, à la date du 10 janvier 1969, Pierre Minet laisse éclater sa joie. Le lendemain du jugement rendu au procès de Reims, il écrit :

Roger, mon frère, elle t'est ouverte enfin la carrière! Le procès maintenant gagné, le droit de publier la correspondance reconnu, tu vas pouvoir accéder aux sommets. Passer carrément à la postérité. Oui, c'est ton génie, la beauté fulgurante de certains de tes poèmes qui ont déterminé mon effort et mon obstination.

Ce commentaire, ce cri de victoire, en dit long sur la rude bataille que nous avons menée ensemble. Avouerai-je aujourd'hui mon incertitude quand je reçus pour la première fois ce fidèle compagnon de Gilbert-Lecomte, venu me parler de son complice du *Grand Jeu*? Il me demandait d'arracher le poète à sa prison. Non à l'univers dans lequel il s'était cloîtré pour y attendre la mort, mais à la prison aux barreaux invisibles, aux portes sans judas, aux murs insonorisés, construite autour de lui par la Société des bien-pensants, qui, pour la circonstance, avait pris de façon

1. *Journal* inédit à ce jour.

inattendue le nom de « dame Urbain », contre laquelle j'allais plaider.

Paule Thévenin m'avait adressé Pierre Minet : « Il viendra vous parler d'un poète », m'avait-elle dit... Je le revois, s'asseyant avec peine dans un fauteuil inconfortable. Il avait déposé avec cérémonie sa canne et son chapeau sur un siège proche et s'était aidé de la main droite pour maîtriser et installer sa jambe raide. À chacune de ses visites, il fera les mêmes gestes. Sa claudication, due à une coxalgie tuberculeuse contractée à l'âge de vingt et un ans, soulignait une allure de dandy aristocratique qui lui était naturelle.

Dès la première rencontre, je le jugeai de sentiments royalistes. Rien dans ses propos ne justifiait cette opinion. J'appris par la suite de sa bouche qu'il avait écrit une pièce de théâtre à la gloire de « Georges Cadoudal ». J'y vis une confirmation de ce qui n'était qu'intuition. Plus tard, bien plus tard, je sus que je ne m'étais pas trompé. Mais je m'interroge encore pour savoir comment cette idée m'était venue.

Son allure m'avait frappé. Sa mise démodée, hors du temps présent, évoquait ces photographies d'avant-guerre prises dans les milieux de la droite qui se réclamait du Comte de Paris : personnages barbus portant chapeaux à large bord et cravates Lavallière, adoptant des poses martiales, appuyés sur des cannes dont on disait qu'elles étaient plombées... Pierre Minet ne ressemblait en rien à ces individus folkloriques, mais un quelque chose, une image floue, s'imposait à moi quand je le regardais. Son air digne et ses propos brefs le distinguaient de tous ces écrivains bavards, de ces poètes diserts et de ces artistes prétentieux qui hantaient le Saint-Germain-des-Prés des années 60. Sa façon de saluer, sa courtoisie d'une autre époque, sa

démarche lente due à sa boiterie, complétaient l'allure élégante et sobre de ce personnage, quelque peu anachronique, pour lequel au fil des jours je me suis pris d'amitié et d'admiration, sans que nous ayons connu les joies de l'intimité.

Il savait que mon orientation et mes choix n'étaient pas les siens. Nous n'en parlions jamais. Nous n'en sentions ni l'un ni l'autre l'obligation, comme si cela ne présentait pas d'intérêt pour ce que nous devons réaliser ensemble. Cette différence n'altéra en rien la confiance qu'il m'avait accordée dès le premier jour. Au contraire. Lorsque Pierre Minet comprit la nécessité de faire intervenir le ministre des Affaires culturelles dans la procédure, il se chargea lui-même de la démarche et revint m'annoncer qu'André Malraux me priait de plaider pour lui en même temps que pour l'« Association des Amis de Roger Gilbert-Lecomte », fondée sur notre initiative.

Sa volonté d'aboutir était plus forte que tout. Rien, hors le salut de « Roger », ne comptait pour lui. Le sanglier dans sa course évite les arbres pour mieux foncer sur le chasseur, il passe ou meurt : tel était Pierre Minet.

Il ne riait guère, mais réfléchissait l'air sérieux quand je lui exposais les incertitudes de toute action judiciaire, les retards de la procédure, ou l'urgence de créer cette « Association des Amis de Roger Gilbert-Lecomte ». Le buste rejeté en arrière, le regard attentif, il se haussait légèrement comme pour dominer la situation, passait soudain sa main sur son visage, avant de me répondre sur un ton grave et contenu, pesant objections et suggestions.

Je cherchais à en savoir plus sur cet homme dont la dignité un peu hautaine excitait ma curiosité. L'avocat doit scruter, s'il veut être bon défenseur. Pour comprendre, il lui faut fouiller, aller au fond des êtres. Je sentais en lui

comme une réserve, une difficulté à se livrer, une pudeur secrète qui allait bien au-delà de ce qu'il est convenu d'appeler la bonne éducation. Il ne me fit aucune confiance sur les siens, sa famille, son enfance. Un jour, il m'offrit l'un de ses ouvrages : *La Défaite*, presque sans commentaire, me laissant le soin de les découvrir, lui et son œuvre. Un échange eut lieu, plus personnel. J'appris qu'avant de publier *La Défaite*, il avait travaillé à la radio, en 1936, pour « Information-Publicité », avec Robert Desnos. Il continua par la suite à faire des émissions radiophoniques, jusqu'à la fin de sa vie. Sans être pauvre, Pierre Minet n'était pas riche. Je le compris très vite, mais jamais il ne laissa paraître qu'il avait des difficultés d'argent. J'en tins compte de moi-même, préférant respecter cette discrétion de bon aloi.

De sa vie avec Roger Gilbert-Lecomte, je ne sus, en vérité, que peu de chose. Il n'aimait pas ce qui pouvait passer pour anecdotique, il allait à l'essentiel. J'appris par la lecture des lettres de Roger Gilbert-Lecomte bien plus que par les confidences de Pierre Minet. Mais il aimait à me parler des écrits et des poèmes de « Roger ». La vie terrible, si vite brûlée, de ce héros, de ce James Dean à « la fureur de mourir », j'en prenais connaissance au fur et à mesure de l'étude du dossier, en dehors de nos entretiens. Les expériences de « drogue » furent à peine évoquées. Parfois, au détour d'une phrase, je notais une réticence, j'observais une gêne à peine perceptible, qui me laissaient penser, à tort ou à raison, que Pierre Minet, lui aussi peut-être, à Reims?... Je sus ensuite qu'il n'en était rien. Mon intuition me trompait donc cette fois.

Mais seul comptait pour cet homme, qui est venu s'asseoir en face de moi pendant plusieurs années, le but à atteindre. Il affichait une ténacité et une volonté déter-

minées. Si tout écrivain se retrouve dans le portrait de ses héros, Cadoudal n'est-il pas l'incarnation sur la scène de ce que Pierre Minet était dans la vie? N'accomplit-il pas comme lui une mission sacrée, celle que l'on ne remplit que par soi-même et qui a nom fidélité? J'y songe en relisant ces lignes sur celui que Pierre Minet nomme aussi fraternellement « Georges » :

Il est là avec sa prestigieuse droiture, avançant d'un pas souverain vers le but qu'il s'était assigné et justement aussi réel que possible, taillé dans l'action qu'il ne cesse pas d'entreprendre. Sûr de sa victoire, comblé tandis que tombe sa tête et qu'il accède à l'immortalité des forts.

Avant de rencontrer Pierre Minet, je n'avais retenu de Roger Gilbert-Lecomte que ces mots prononcés par mon ami Michel Faré, un jour de promenade sur les quais de la Seine : « Il est grand parce qu'il est allé au bout de ses expériences... Il s'est détruit pour vivre sa poésie... » L'engagement total révolte, la révolte remet tout en question.

Un autre révolté s'était joint à nous. Je connaissais Arthur Adamov : il avait pris sa part du combat contre la guerre d'Algérie. Je le retrouvais après plusieurs années d'éloignement aux côtés de Pierre Minet. Cet engagement avait en commun avec le précédent d'être dirigé contre la bêtise. Nous étions au moins trois désormais.

Arthur Adamov avait rencontré Roger Gilbert-Lecomte vers 1928. Plus tard, il l'avait aidé à survivre, puis à mourir. Son rôle, dans notre lutte pour sauvegarder la mémoire du poète disparu, fut éminent. Il était le feu... Son allure incertaine, sa démarche le dos voûté, livres et journaux sous le bras, le visage mal rasé, le col de chemise ouvert sans cravate, quelle que fût l'heure du jour, lui composaient une silhouette de guérillero sur le qui-vive.

Il n'affichait pas sa bohème, il la vivait. Je l'ai vu malheureux, inquiet du sort de notre procès, prêt à tout risquer pour cette cause, dont il partageait la richesse avec Pierre Minet. En lisant les lettres de Gilbert-Lecomte, je mesurai la profondeur des liens qui unissaient ces êtres pourtant très divers.

Le Livre de la Pauvreté et de la Mort, de Rainer Maria Rilke, dans la traduction d'Arthur Adamov, a fait l'objet d'une nouvelle et récente publication¹. J'y lis cette dédicace, simple témoignage de reconnaissance :

À MON AMI ROGER GILBERT-LECOMTE
SANS QUI JE N'AURAIS JAMAIS PU
VENIR À BOUT DE CETTE TÂCHE EFFRAYANTE

A. A.

« Cette tâche effrayante », qui date du printemps 1940, c'était précisément la traduction du poème de Rilke, entreprise par Adamov. Roger Gilbert-Lecomte, dont le dur calvaire allait toucher à sa fin en 1943, lui l'exsangue, le sans-force, avait donné à Adamov l'énergie qui lui manquait. Saurons-nous un jour ce qui a pu enrichir mutuellement ces deux jeunes aventuriers de la poésie? Quels sentiments vertigineux, quelles pensées indécelables? Mû par la rage de vaincre, Adamov montrait plus que reconnaissance ou fidélité : c'était une forme d'amour. Faisant allusion à ce triste début de l'an 40, dans son avertissement au lecteur, Arthur Adamov semble encore songer à Roger Gilbert-Lecomte, quand il écrit :

1. *Actes Sud*, Hubert Nyssen Éditeur, 1982.

Parce qu'en nos temps d'horreur, l'homme a dénoué les liens qui le reliaient au monde, qui lui donnaient la preuve de sa propre inexistence en lui prouvant qu'il appartenait au tout du monde, maintenant qu'il a tout perdu, solitaire comme un fou, il voudrait que le monde lui appartienne.

Adamov me fit aimer la poésie noire de « ce solitaire fou qui voulait que le monde lui appartienne ». Je participai avec lui et Pierre Minet à une émission de France-Culture consacrée au poète du *Grand Jeu*. Il y évoqua ses souvenirs, de sa voix grave et rocailleuse. Puis il récita quelques vers de « La Tête couronnée ». J'étais subjugué, fasciné. Assis en coin de table, écrasé, la tête penchée en avant sur le micro, il déclamaient en pleine lumière.

Après l'enregistrement de l'émission, nous nous rendîmes au café voisin. Il y reprit son récit, décrivant des scènes d'arrière-salle de bistrot, chez M^{me} Firmat, dans le XIV^e arrondissement de Paris, pendant l'Occupation : quelques ouvriers venus après la débauche du soir, et avant le couvre-feu, écoutaient, accoudés au bar, Roger Gilbert-Lecomte décrire pour eux, dans son délire poétique, les cavalcades de chevaux lancés au galop, sur les plages de sable de l'Australie... Les images se succédaient, portées par les grandes vagues : Adamov ressuscitait Roger Gilbert-Lecomte.

Il renaissait, vivant parmi nous. Son visage me devenait familier. Les photographies de Roger Gilbert-Lecomte qui m'ont été confiées après le procès ne m'apprennent rien de ces traits creusés et de ce regard qui nous perce au-delà de la mort. Je le connaissais déjà, grâce à l'évocation qu'en faisait Adamov, empreinte de pudeur et de réalisme à la fois.

J'imaginai ses courses folles dans Paris noir d'Occupation, frappant à la porte de ses amis, chaque jour plus

rare, à la recherche d'une aide, d'un peu d'argent, d'une ordonnance médicale, entre deux mensonges faits à lui-même ou deux suppliques faites à d'autres. Peu de choses le retenaient encore à ce monde : la drogue et la poésie. L'une le tuait, l'autre l'aidait à vivre.

Le fil était déjà rompu qui l'avait attaché à Ruth, sa compagne. Elle était partie après quelques années de vie commune, d'angoisses et de misères partagées, vers d'autres angoisses et d'autres misères. Son aventure n'a cessé à ce jour de m'obséder. Je pense toujours à elle, la petite Juive couturière, la fille des Kronenberg qui avait fui Paris, les rafles, l'étoile jaune. Elle avait emprunté le chemin qui devait la conduire vers la liberté, vers le midi de la France. Elle avait confiance, croyait à la parole donnée, parce que le maréchal Pétain avait dit qu'il était là pour sauver ce qui restait du « carré gaulois ».

Elle avait pris le train à la gare d'Austerlitz, munie de faux papiers d'identité pour franchir la ligne de démarcation, fait des haltes interminables dans ces gares où les opérations de contrôle étaient plus faciles. Son regard croisait celui des hommes en uniformes qui montaient dans son wagon, puis en descendaient. Elle baissait les yeux, non par pudeur, mais pour conjurer le mauvais sort, pour éviter toute provocation qui aurait été interprétée comme un désir de nouer conversation. Elle ne regardait pas davantage les hommes en civil que les militaires, les démobilisés de l'armée d'armistice que ceux de la Wehrmacht. C'est tout juste si elle entendait les mots prononcés à mi-voix par d'autres voyageurs qui parlaient entre eux des « verts-de-gris ».

La ligne de démarcation était située entre Orléans et Vierzon. Soudain, elle s'était mise à respirer à pleins poumons un air plus libre, plus parfumé, sans trop savoir où

ROLAND DUMAS

Plaidoyer
pour Roger Gilbert-Lecomte

De Roger Gilbert-Lecomte, fondateur en 1928 de la revue *Le Grand Jeu*, où il ambitionne, en compagnie de René Daumal et Roger Vailland, *d'avalier Dieu pour en devenir transparent*, que sait-on vraiment aujourd'hui ?

Ce poète, ce visionnaire déchiré, ce métaphysicien précoce et fulgurant, exerça sur ses proches une intense fascination. Il disparut quasi anonymement à trente-six ans, à l'aube du Nouvel An 1944, victime de ce *tétanos mystique* qu'il avait entrevu dans son adolescence. Son œuvre ? Dispersée, clandestine, il fallut attendre bien des années avant d'y avoir accès. Sa vie, sa trace quotidienne ? De rares et précieux témoignages et surtout sa correspondance nous en laissent entrevoir quelques bribes. C'est ici qu'intervient Roland Dumas.

Chargé en 1968 par Pierre Minet et par André Malraux, alors ministre de la Culture, de plaider contre une héritière abusive qui s'opposait à la publication de la *Correspondance* de Roger Gilbert-Lecomte, Roland Dumas s'est laissé captiver par le poète. Intrigué, puis séduit, l'avocat s'est essayé — renouant le fil ancien de la loi et de la lettre — à reconstituer la vie déconcertante et paradoxale du « jeune homme aux yeux bleu-violet », analysant et confrontant missives, œuvres et documents inédits qu'il a, en compagnie de Christine Piot, rassemblés, ordonnés et mis en perspective, bien au-delà du procès de 1968.

D'où ce livre à triple détente, juridique, littéraire et poétique, s'achevant sur un poème d'interpellation et d'hommage à Gilbert-Lecomte, *Le Cristal dans l'Éclair*, par Serge Sautreau.

... Un *Plaidoyer* qui constitue à ce jour l'introduction la plus pertinente à la vie et à l'œuvre de celui qui s'était promis, *écrivant peu, de n'écrire que l'essentiel*.



9 782070 704019



85-V A 70401 ISBN 2-07-070401-7

88 FF tc

Extrait de la publication